Photo du candidat Récente et très ressemblante En couleur 45 X 35 mm Fond clair et uniforme La photo doit couvrir le texte mais pas les bords du cadre.

Ne rien écrire au-dessus de cette ligne (sauf la signature)

Photo du demandeur	**Signature du demandeur**

Formulaire de demande de passeport provisoire - **Remplir de façon lisible !:**

Les traitements de données à caractère personnel nécessaires dans le cadre d'une demande de passeport sont autorisés et réglementés par la loi belge du 10 février 2015 relative aux traitements automatisés de données à caractère personnel nécessaires aux passeports et titres de voyage belges. Ces traitements de données sont expliqués dans la « Déclaration vie privée » disponible sur le site internet diplomatie.belgium.be (Passeport belge).

Langue principale du passeport provisoire : ☐ Nl ☐ Fr ☐ All

Prix et durée de validité:

☐ **Aide consulaire d'urgence,** perte ou vol d'une carte d'identité électronique (eID) d'un passeport en cours de validité, pour le retour en Belgique ou dans le pays de résidence : **≤ 1 mois, gratuit**

Délivré pour d'autres raisons, par négligence ou oubli de se procurer à temps un document d'identité ou de voyage suffisamment valide ; 1 an

☐ **€ 100**

☐ À partir du 01/08/2026 : en cas de délivrance en dehors des heures d'ouverture un consulat de carrière ou un consulat honoraire**, 280 €**

☐ À compter du 01/10/2026 : en cas de délivrance par un consulat honoraire pendant les heures d'ouverture : **150 €**

☐ À compter du 01/10/2026 : en cas de délivrance par un consulat honoraire en dehors des heures d'ouverture **: 330 €**

Coordonnées **du (des) parent(s), du tuteur ou du représentant légal** si la personne est mineure ou sc protection

Lien avec le demandeur

Parent, tuteur, ... :

Signature

Données d'identité du demandeur :			
Nom			
Prénoms			
Sexe	☐ M ☐ F		
Numéro de Registre national (ou date de naissance)			
Lieu de naissance et pays de naissance			
Nationalité (doit être belge !):		Autre(s) nationalité(s) :	
Résidence: rue, numéro, code postal, commune, pays			
Adresse de séjour : rue, numéro, code postal, commune			
Coordonnées e-mail : numéro de tél/gsm :			

Motif de la demande de passeport provisoire :

Motif(s)……

……

En cas de perte ou de vol de la carte d'identité ou du passeport : remplir et signer le formulaire de déclaration.
En cas de vol de la carte d'identité ou du passeport : joindre le PV de police.
Si le numéro de la carte d'identité ou du passeport perdu n'est pas communiqué, votre carte d'identité la plus récente ou vos passeports en cours de validité seront invalidés et donc signalés!

Réservé au consulat de carrière ou honoraire :

……

……

Déclaration de perte ou de vol d'une carte d'identité, d'une carte de séjour ou d'un passeport belge

Document à compléter **en MAJUSCULES** par le déclarant.

Je soussigné :

1. Nom :
(de jeune fille pour femmes mariées)

2. Prénom(s) :

3. Numéro de registre national (si connu) :

4. Date de naissance :

5. Lieu de naissance (+ pays) :

6. Nationalité(s):

7. Commune / Poste consulaire où je suis inscrit(e) :

déclare :

	du / de la	Appartenant à
☐ La perte ☐ Le vol PV police	☐ passeport ordinaire ☐ passeport provisoire ☐ Passeport diplomatique/de service ☐ document de voyage (étranger, réfugié, apatride) ☐ eID/Kids-ID (**Belge inscrit à l'étranger)** ☐ carte d'identité spéciale (protocol) ☐ eID/Kids-ID ou carte d'identité provisoire, **délivrée en Belgique et déclarée perdue/volée à l'étranger**	☐ moi-même ☐ à l'enfant .... (né(e) le .....) et dont je suis le parent, tuteur ou représentant légal

Dont le numéro (si connu) est le .....

Je demande aux autorités belges de signaler ce document afin d'empêcher un abus dont je pourrais être la victime. **Je m'engage à ne plus l'utiliser** s'il venait à être retrouvé et à le faire détruire par mon administration.

Date : **Signature:**

Administration qui reçoit la déclaration:

☐ poste consulaire (de carrière ou honoraire) de Belgique à .....

☐ commune de .....

☐ autre (la défense, SPF Affaires étrangères) .....

Nom et fonction de l'agent : .....

Date : **Signature et cachet:**

A l'administration (hors consulat honoraire) qui reçoit la déclaration :

1. Enregistrez la perte / le vol (avec PV en cas de vol) dans le programme approprié (BELPAS/BELPIC). Seulement si vous n'avez pas accès à ce programme, envoyez cette déclaration à DOCSTOP (e-mail helpdesk.belpic@rrn.fgov.be ou fax +32/(0)2 518.26.16), **avec** le PV de police en cas de vol.
2. Conservez cette déclaration (avec PV en cas de vol) et remettez-en une copie au déclarant.

Un **consulat honoraire** envoie (mail/fax) cette déclaration et l'éventuel procès verbal (vol) **uniquement** à son poste de carrière pour conservation et suite utile. Il rend ensuite les originaux au déclarant.

Les traitements de données à caractère personnel nécessaires dans le cadre d'une demande de passeport sont autorisés et réglementés par la loi belge du 10 février 2015 relative aux traitements automatisés de données à caractère personnel nécessaires aux passeports et titres de voyage belges. Ces traitements de données sont expliqués dans la « Déclaration vie privée » disponible sur le site internet diplomatie.belgium.be (Passeport belge).